

Zeitschrift:	Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber:	Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band:	143 (2017)
Heft:	[10]: Concours d'architecture et d'urbanisme
 Artikel:	
	Une réflexion sur le patrimoine : le concours pour une médiathèque à Sion
Autor:	Frochaux, Marc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-736734

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une réflexion sur le patrimoine : le concours pour une médiathèque à Sion

Texte: Marc Frochaux

L'achèvement en 2016 de la Médiathèque Valais nous permet d'apprécier aujourd'hui les résultats d'un concours organisé il y a sept ans. Sa préparation soigneuse et son déroulement exemplaire ont permis de répondre avec doigté à un programme complexe sur un site classé au patrimoine.

Autrefois arsenaux militaires, aujourd'hui nouveau phare de la culture valaisanne, le siège principal de la médiathèque de Sion a ouvert ses portes en 2016, à l'issue d'un long processus de réunification de différentes institutions. L'ensemble des Arsenaux est la concrétisation d'un travail de programmation de six ou sept ans, explique Jacques Cordonier, alors directeur de la Bibliothèque cantonale. Depuis 2000, l'arsenal fédéral était investi par une partie du libre-accès. Il s'agissait «d'occuper le terrain, comme les militaires», ironise-t-il, avant de fonder un projet rassembleur autour de cette réaffectation opportune.

Un concours rassembleur

En amont du concours d'architecture, un travail de programmation méticuleux a été effectué, qui bénéficie encore au nouveau Service de la culture, dont Jacques Cordonier a pris la tête en 2005. Il s'agissait de réunir dans un même lieu des institutions habituellement séparées: la Bibliothèque cantonale, rebaptisée Médiathèque Valais, les archives de l'Etat, le Service de la culture, ainsi que des espaces de conférence et un restaurant. «Quand on a commencé à travailler sur le projet, nous sommes allés voir chaque institution. Si nous étions restés dans cette logique, nous y serions encore. Il n'y avait pas d'issue.» C'est le tableur Excel qui a résolu l'affaire: à la place de partir des institutions, on partira de l'usager, en listant ses besoins, ses habitudes, ses désirs, puis en croisant les prestations qui gagneraient à être regroupées. Ce travail a été la préfiguration du concours d'architecture organisé en 2008-2009.

Olivier Galletti, architecte cantonal du Valais entre 2007 et 2014, organise un concours à deux degrés par

préqualification, dans la tradition inaugurée par son prédécesseur Bernard Attinger. Dans la première phase, une vingtaine d'équipes a envoyé un dossier de candidature, comprenant des références de construction et de transformation de bâtiments historiques, ainsi qu'un commentaire expliquant la pertinence d'une transformation des anciens arsenaux en une grande médiathèque publique. Sept équipes, en majorité composées d'associations, seront retenues pour la phase projet. Le jury représente les professionnels, les principaux utilisateurs et des spécialistes du patrimoine, comme Bernard Furrer, ancien président de la Commission fédérale des monuments historiques. Avec lui sera défendue une vision respectueuse mais ouverte du bâti ancien, l'enjeu du concours étant d'atteindre l'adaptation de ces bâtiments historiques à un nouveau cahier des charges: peut-on transformer des entrepôts à munitions en une bibliothèque du 21^e siècle?

S'il était relativement concevable de recycler l'arsenal cantonal (classé en note 2), avec ses poteaux en fonte et ses poutrelles en fer, le destin du second bâtiment (note 3) était laissé à la libre appréciation des concurrents. Si certains éléments de sa charpente en bois avaient des qualités patrimoniales indéniables, l'arsenal fédéral avait également connu des transformations importantes, comme la pose d'un coffre-fort pour les armes, qui avait affecté une partie de son rez-de-chaussée. Aussi, deux concurrents proposaient de le détruire, afin de faire place nette à un bâtiment plus adapté à sa nouvelle fonction. L'équipe Savioz Fabrizzi architectes et dv architectes & associés (troisième rang) proposaient de dégager de cette manière un large parvis d'entrée en enterrant l'espace majeur de la médiathèque. La proposition, séduisante, avait l'avantage



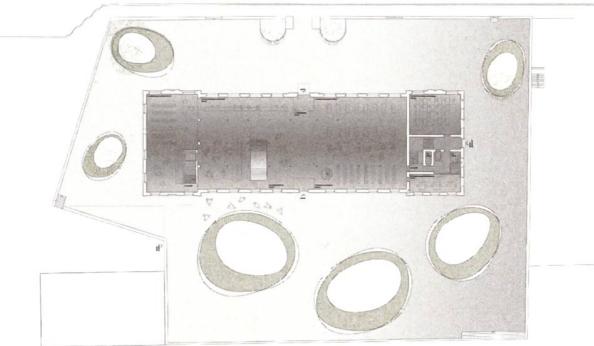
Sion. Nouvel - Arsenal et Avenue Prättigau. 1a

Archives de la Ville de Sion, 1PhP12 (19)



1b

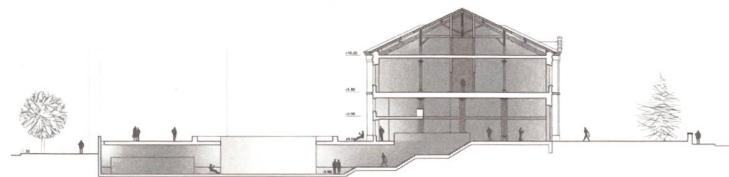
Archives de la Ville de Sion, C.p.Ba. 417



Plan de l'arsenal 1/200



Façade sud 1/200



2

1a L'arsenal fédéral, vers 1930. Sa conservation ou son réemploi était laissé à l'appréciation des concurrents.
1b L'arsenal cantonal, construit à la fin des années 1890 avec une structure en bois.

2 Projet de Savioz & Fabrizzi architectes et dv architectes & associés (Sion), troisième rang. L'arsenal fédéral est démolie afin de créer un nouveau bâtiment enterré.

tage de conserver l'accès principal par le sud, auquel les utilisateurs s'étaient habitués. Mais elle avait ses contradictions : un «jardin» planté sur un plateau minéral qui correspondait à une ancienne place d'arme, des structures relativement figées par le positionnement du patio, malgré la souplesse apparente du parti pris.

Un projet souple

Quant aux lauréats, ils ont focalisé leur projet sur la conservation des deux arsenaux. «Nous considérons les deux bâtiments comme un couple qui fonctionne ensemble», explique Martin Jaques, qui a suivi le projet chez meier + associés architectes (Genève). «L'étude de faisabilité démontrait qu'il était possible de placer ces nouvelles affectations dans les deux bâtiments existants, alors nous avons jugé qu'il fallait les conserver. Le parti du projet s'inscrivait dans la notion de développement durable : à partir du moment où nous pouvons conserver, il faut le faire – à condition de mettre en relation les deux édifices, pour que cela fonctionne. Il fallait donc démontrer dans le concours la faisabilité de l'intégration d'un lien entre ces deux bâtiments.»

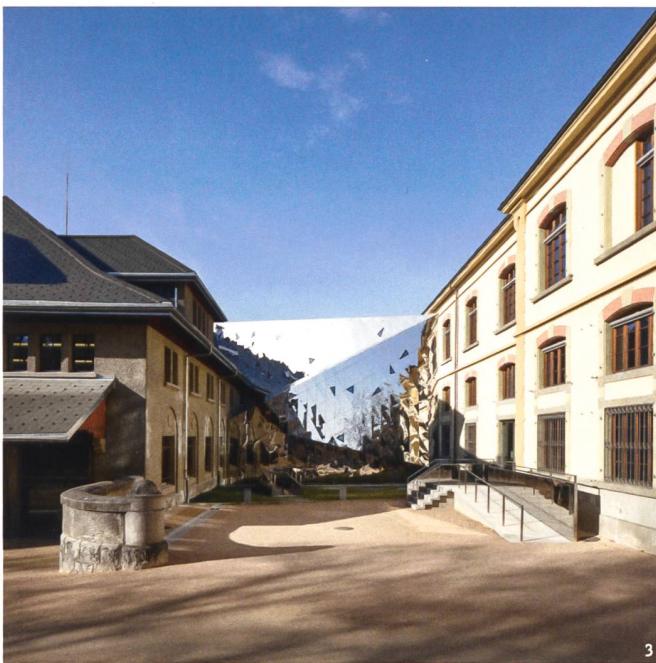
Dès lors, les discussions du jury se concentrent sur les stratégies adoptées pour atteindre la meilleure adéquation entre les bâtiments historiques et les exigences du nouveau programme. Comment les qualités d'un arsenal peuvent-elles être réinterprétées de manière fonctionnelle pour y loger la médiathèque du 21^e siècle ? Selon Jacques Cordonier, les architectes avaient une vision un peu désuète du programme, la plupart des projets étaient très formels, très structurés. «Or, une bibliothèque, aujourd'hui, ce n'est pas la gestion de l'ordre ; c'est la gestion du désordre !», explique-t-il au jury, exemples à l'appui. «On en a

LE VALAIS, UNE TERRE FERTILE POUR LES CONCOURS

A l'écart des chalets géants et des lotissements résidentiels spéculatifs, on assiste en Valais à une activité architecturale animée. Son moteur le plus important est le système cantonal de concours, à disposition également des communes, qui mise sur une procédure ouverte : des écoles, des crèches, des espaces publics de grande qualité se construisent dans les plus petites communes et jusqu'au fin fond des vallées, et il n'est pas rare que de jeunes bureaux réussissent à s'établir. C'est l'architecte cantonal Bernard Attiger (1979-2007) qui a créé cette pratique probablement unique en Suisse, qu'Olivier Galletti (2007-2015) et son successeur Philippe Venetz ont perpétuée. Tandis que la construction de logements est laissée à l'initiative privée, une culture des espaces publics qui n'a rien à envier aux grandes villes s'est établie en Valais : le centre piétonnier de Sion, la reconversion de l'ancien tracé de la ligne Furka-Oberalp à Naters ou la Place centrale à Martigny sont des exemples couronnés de prix.

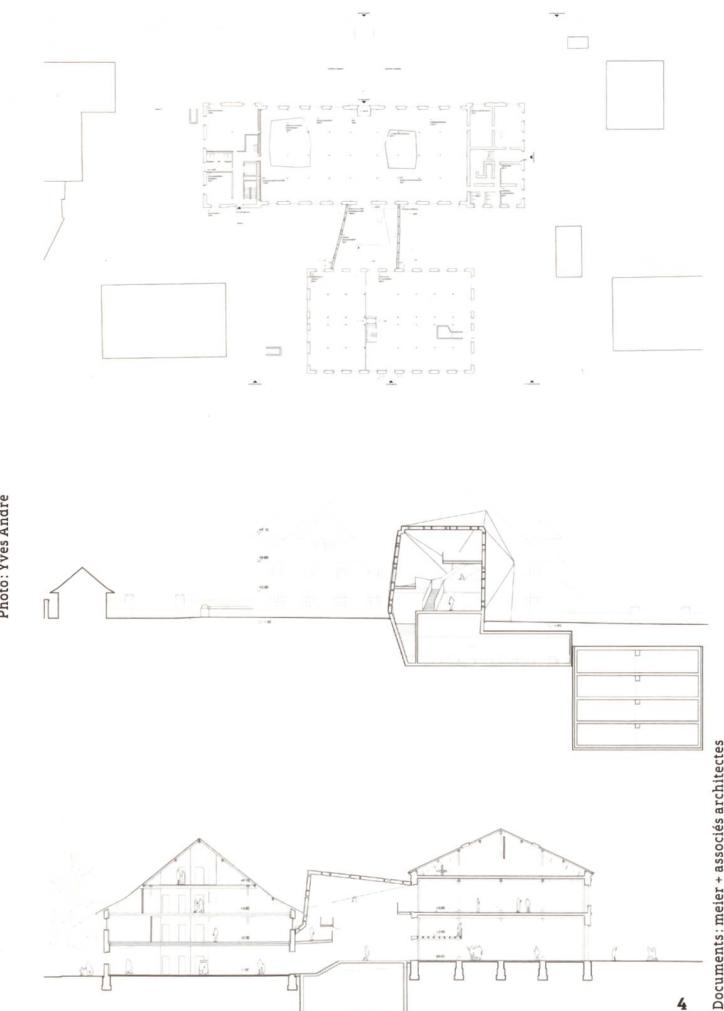
Daniel Kurz et Roland Züger

Extrait de l'éditorial de la revue *werk, bauen + wohnen* 7/8-2015, un numéro spécial consacré au Valais. Voir www.wbw.ch/fr/revue/archives



3

3 Le nouveau bâtiment: une réflexion sur le patrimoine
4 Projet lauréat de meier + associés architectes (Genève).
Le bâtiment miroitant qui lie les deux entités résout la continuité entre les différents espaces.



retenu qu'il fallait exploiter le potentiel du bâtiment, raconte Olivier Galletti, choisir un projet souple qui permettra d'évoluer dans le temps.» Le projet lauréat, explique-t-il, a le caractère d'une infrastructure, avec ses plateaux libres et évolutifs. Il offre au visiteur une vision dégagée d'une façade à l'autre et retrouve ainsi l'essence du bâtiment original, dont la fonction principale était le stockage.

Le second problème du concours concernait alors la liaison entre les deux bâtiments, le «joint» qu'il fallait imaginer pour ne faire qu'un bâtiment avec les deux arsenaux. «C'était cela l'enjeu du concours, explique Martin Jaques: on peut mettre du programme d'un côté ou de l'autre, mais si le visiteur ne comprend pas comment passer d'un bâtiment à l'autre, cela ne marche pas.» Le projet lauréat dédie entièrement la géométrie de ce troisième bâtiment, surnommé «le pli», à l'optimisation de la circulation intérieure. Sa façade se plie, littéralement, jusqu'à intégrer dans son volume l'une des lucarnes de l'entrepôt fédéral. L'usager passe par la fenêtre: une petite audace qui permet de relier aisément tous les niveaux et de dégager les plateaux.

Un concours formateur

Enfin, le concours de 2009 revêt une importance toute particulière sur le plan de la politique régionale:

il s'agissait de créer une infrastructure représentative à l'échelle du canton et de doter la ville de Sion d'un nouveau lieu de sociabilité. Pour Martin Jaques, c'était là l'opportunité de «matérialiser un geste politique fort». Il fallait négocier un projet qui serve aussi bien la mise en valeur du patrimoine que l'affirmation architecturale du nouveau pôle culturel. Ce paradoxe sera résolu par le revêtement miroitant du «joint», qui refléchit, à son abord, les anciens arsenaux, le ciel et les crêtes montagneuses environnantes. «Ce qui m'a plu dans la proposition gagnante, explique le chef du service de la culture, c'est qu'elle ne cherchait pas à se faire voir, tout en affirmant une signature contemporaine et en respectant le bâtiment de 1895.»

Le concours a permis de mener l'opération complexe de réaffectation jusqu'au stade actuel parce que l'ensemble des projets a contribué, selon Jacques Cordonier, à façonner la Médiathèque Valais: «La force du concours pour l'utilisateur c'est de ne pas nous enfermer tout de suite dans un seul projet, c'est de nous tenir, pendant un certain temps, ouverts à différentes possibilités. Aussi ce concours a-t-il été pour le bibliothécaire «un cours de formation continue», car il aura permis de réunir une série de contributions qui aident à repenser la bibliothèque contemporaine, et dont le projet réalisé a pu bénéficier.